

**Discours d'ouverture de Monsieur Ndiogou FALL,
Président du Comité Exécutif du ROPPA**

- Monsieur le Secrétaire Général représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'hydraulique rurale et de la sécurité alimentaire.
- Monsieur le Gouverneur de Saint Louis,
- Monsieur le représentant du FIDA
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du HUB,
- Monsieur le représentant du CSAO
- Monsieur le Président de la FNSEA,
- Madame la directrice de l'AFDI
- Monsieur le Président du CNCR
- Messieurs les Directeurs et Chefs de services régionaux,
- Monsieur le président de la chambre de commerce de Saint Louis,
- Chers partenaires,
- Chers délégués à la convention,
- Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrai tout d'abord vous demander de bien vouloir observer une minute de silence pour tous nos camarades qui nous ont quitté depuis notre dernière rencontre de février 2004 à Lomé.

Permettez-moi de m'associer aux précédents orateurs pour souhaiter, au nom de l'ensemble des délégués, la bienvenue à tous partenaires et invités, qui malgré la charge de leur travail ont bien voulu honorer de leur présence, la présente Convention, la 4^{ème} du genre depuis la naissance du ROPPA.

C'est avec plaisir que nous accueillons parmi nous nos frères et sœurs du Ghana et de la Sierra Léone qui pour la première fois assistent à nos assises. Wellcome to the delegates of Ghana and Sierra Leone !

Bienvenue également aux représentants des Organisations Professionnelles Agricoles Européennes et canadiennes qui par leur présence témoignent de la solidarité paysanne internationale.

Je souhaite également la bienvenue aux délégués à la convention venus des différents pays membres de notre réseau.

***Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs***

Je voudrais également me joindre aux précédents orateurs pour remercier, le Président de la République, Maître Abdoulaye WADE le gouvernement et les autorités administratives locales pour avoir accepté d'organiser cette Convention en terre st-louisienne du Sénégal.

Le choix du Sénégal pour abriter la 4^{ème} Convention du réseau n'est pas un fait lié simplement au caractère tournant de celle-ci. La raison est que, outre l'hospitalité reconnue des populations de la terranga, sur le plan de la structuration du mouvement paysan, le Sénégal représente un symbole.

Symbole pour les nombreuses initiatives et expériences des paysans pour s'adapter à un environnement de production et de vie en perpétuelles mutations, mais aussi symbole pour l'expérience de dialogue et de concertation qui a été établi entre les organisations paysannes et les autorités politiques. Dialogue, souvent heurté, mais toujours empreint de respect mutuel, de sincérité et même parfois de loyauté !

Monsieur le Président du CNCR,

Je voudrai, au nom de tous les membres du ROPPA, vous remercier pour avoir accepté d'accueillir nos assises et vous féliciter pour la qualité de l'organisation que vous avez mise en place. Je sais que depuis plusieurs mois, le CNCR et son équipe technique se battent pour nous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Ils ont réussi leur pari et je pense qu'on peut les applaudir.

Monsieur le Président du CNCR, en choisissant St Louis, ville chargée d'histoire, poumon de l'agriculture sénégalaise, carrefour culturel et terre d'hospitalité, vous avez voulu relier l'utile à l'agréable. Nous avons ici l'opportunité de voir la diversité d'exploitations familiales et le potentiel de production existant pour le Sénégal.

***Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Gouverneur,
Mesdames et Messieurs,
Chers Collègues,***

La présente convention se tient dans un contexte marqué par de nombreux défis pour les organisations paysannes.

Il y a seulement environ une année que des pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment les pays sahéliens, étaient confrontés à un déficit céréalier et de fourrager, consécutif à l'invasion acridienne et le déficit pluviométrique qui s'en est suivi. Les conséquences étaient douloureuses en vie humaine et de milliers de paysans ont vu leur capital de production complètement anéanti. Cette situation, il faut le dire, est venue une fois de plus, relever les limites et les faiblesses des politiques développement agricole et de sécurité alimentaire nationales et sous-régionales.

Bien que les sources et les risques potentiels des calamités agricoles soient bien connus pour la plupart de nos pays, il n'existe pratiquement pas de politiques efficaces en cours pour y faire face, pour les prévenir et les anticiper. Ailleurs il existe de nombreux outils pour accompagner les agriculteurs dans des situations difficiles, les aider à reconstituer leurs capacités de production.

Mesdames et Messieurs,

Les difficultés que nous rencontrons concernent également le marché de nos produits. Alors que les solutions efficaces et durables ne sont pas encore trouvées face à la crise de certaines filières agricoles d'exportation (coton, le café, les oléagineux ...), la grippe aviaire vient menacer.

Notre inquiétude est grande face à cette maladie virale et ses conséquences éventuelles sur des populations rurales déjà fragilisée. Les autorités doivent œuvrer pour vaincre la psychose née auprès des consommateurs non informés ou mal informés. La filière avicole qui est une source de revenus importantes pour des millions de paysans est sérieusement menacée si des mesures efficaces ne sont pas prises.

Chers sœurs, chers frères,

Les politiques libérales commencées en Afrique de l'Ouest avec l'application des programmes d'ajustement structurel n'ont jamais assuré le développement dans notre sous-région. Nous n'en sommes pas plus convaincus avec les négociations actuelles de l'OMC et des APE.

Si les intentions de libre échange des pays agro exportateurs qui dominent ces négociations sont appliquées, cela éliminera à n'en pas douter des milliers de paysans du Sud. Seules les multinationales des pays développés et des pays émergents profiteront de la libéralisation souhaitée des marchés des produits agricoles

Cette orientation affichée dans le cycle de négociation dit de développement a rencontré à Hong-Kong l'opposition des producteurs, des Etats et des sociétés civiles des pays du Sud. Elle devrait être combattue par tous ceux qui aspire à un monde meilleur, un monde de paix, de justice et d'équité.

Pour le ROPPA, il est incompréhensible que l'on veuille mettre les règles commerciales au devant des aspirations des citoyens des différents pays.

En 2005 les populations d'Afrique de l'Ouest ont exprimé clairement à travers la politique agricole régionale de la CEDEAO, leur attente d'une agriculture africaine qui assure une alimentation convenable des populations, qui crée des emplois et des revenus durables pour les professionnels du secteur agricole. Il est d'une évidence que la concurrence avec les agriculteurs des pays développés dans le cadre d'une politique de libre échange ne leur permettra pas d'atteindre ces objectifs.

Pour le ROPPA, la régulation de l'offre des produits agricoles est une impérieuse nécessité pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire, et aux paysans des prix agricoles rémunérateurs. Cela est une condition de base pour la réussite des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

Les enjeux des négociations au sein de l'OMC sont tellement importants pour les pays agro-exportateurs qu'ils veulent à tout prix éviter un échec. Mais pour nous, et bien d'autres organisations professionnelles agricoles d'autres continents, **« mieux pas d'accord qu'un mauvais accord »**.

*Monsieur le Secrétaire Général,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,*

Dans ce climat de divergence, les résultats obtenus à l'issue de la rencontre de Hong Kong restent mitigés pour les uns et les autres.

Certes, l'action synergique des Etats, des OP et des sociétés civiles du Sud, a permis de retarder une fois de plus les velléités de domination du néolibéralisme. Cependant le chemin reste encore long et difficile pour aboutir à des règles commerciales justes et équitables, qui tiennent compte des préoccupations de développement et des aspirations souveraines et légitime des pays en développement.

C'est pour être davantage plus efficace dans leur plaidoyer pour une justice et une équité dans le commerce international, que des organisations professionnelles agricoles ont bien avant Hong-Kong et pendant cette rencontre ministérielle de l'OMC, noué des alliances et promu une solidarité qui reste unique à notre profession de paysan et d'agriculteur.

Le ROPPA fait partie de cette dynamique des organisations faîtière des producteurs des différents continents du monde. Ainsi, à Hong-Kong, il a dans le cadre d'un collectif qui regroupe près d'une centaine d'organisations faîtières rédigé et diffusé des déclarations de dénonciation des orientations actuelles des négociations de l'OMC

Pas plus tard que la semaine passée, le Président du CNCR Samba GUEYE et moi-même étions au 60^{ème} congrès de la FNSEA qui a permis à nouveau un moment d'échange entre les organisations des producteurs agricoles sur les négociations commerciales et l'agriculture dans le monde.

Certes, nous ne partageons pas la même vision sur tous les sujets en débat mais il existe quelques points de convergence qui permettent aux producteurs coalisés de défendre solidairement les fonctions fondamentales de leur métier qui restent universelles.

Chers Collèges,
Chers invités,

Les Accords de Partenariat Economiques (APE) en négociation entre les ACP et l'UE présentent davantage plus de risques pour les agricultures Ouest Africaines. Le peu de mesures que nous sommes en passe d'obtenir au sein de l'OMC pour défendre et promouvoir les agricultures familiales risque d'être anéanti dans le cadre de la mise en œuvre d'une zone de libre échange avec l'UE.

Si au départ l'UE et les pays ACP étaient bien consentants sur les objectifs de développement et le contenu des APE, aujourd'hui les positions sont très divergentes sur des aspects fondamentaux.

De nombreuses études commanditées par les Etats Ouest Africains et/ou l'UE ont montré les impacts négatifs potentiels d'un APE dans le contexte actuel sur les agricultures, l'industrie et les recettes fiscales des pays de la sous-région. Au mieux, il est montré la nécessité de mesures de renforcement de la compétitivité des unités de production que l'UE refuse de s'engager à financer.

Le processus d'intégration régionale, avec l'ambition de création d'un marché régional, a été initialement reconnu comme une stratégie nécessaire pour que les APE soient favorables aux pays d'Afrique de l'Ouest. De nos jours cela n'est plus une priorité pour l'UE. Le rythme et les mesures

de la mise en œuvre de la feuille de route des APE semblent être le déterminant des orientations et des mesures prises pour le processus d'intégration régionale.

Malgré de fortes divergences actuelles sur des questions de fonds, la feuille de route des négociations des APE se poursuit, reflétant essentiellement la vision de l'UE pour le libre échange.

Aussi, les pays d'Afrique de l'Ouest déjà fortement dépendants des produits alimentaires importés, le seront davantage.

Cher collègues,

Je ne saurai terminer mon propos sans évoquer le tarif Extérieur Commun décidé le 12 janvier dernier par la conférence des chefs d'Etat du sommet de la CEDEAO. Ce TEC a 4 bandes et non 5 comme l'auraient souhaité les OPPA d'Afrique de l'Ouest est un outil favorable à la politique libérale et va empêcher une mise en œuvre efficace de l'ECOWAP qui reflète en grande partie nos aspirations.

Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues,

Cette liste de défis des paysans et des agricultures Ouest Africaines n'est pas exhaustive.

Aussi, l'analyse générale qui en ressort ainsi que celles des données actuelles de l'agriculture Ouest Africaine ne permettent pas d'être optimiste quant à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, si des mesures énergiques ne sont pas prises pour inverser la tendance.

De manière générale, les pays d'Afrique voient les niveaux de leurs productions agricoles par habitant baissés depuis plus de décennies fautes de moyens pouvant permettre aux producteurs d'accéder aux techniques et technologies appropriées.

L'aide publique au développement du secteur agricole suit la même tendance à la baisse malgré le caractère rural reconnu des économies de nos pays.

Ce paradoxe est inacceptable au regard des potentialités dont dispose la sous-région et de la volonté déclarée dans les discours politiques de faire de l'agriculture, le moteur de l'économie.

A titre d'exemple rappelons que selon la FAO, il existe suffisamment d'eau en Afrique au Sud du Sahara pour mettre en valeur environ 42,5 d'hectares de terres entièrement irrigués. En 2000, moins d'un tiers de ces potentialités, c'est-à-dire 12,7 millions d'hectares étaient irrigués. Ces 12,7 millions d'hectares n'utilisent que 4,4 % des ressources en eau de l'Afrique.

Toujours selon la FAO, « dans la plupart des pays africains, les crédits budgétaires alloués au secteur de l'agriculture tournent autour de 5 %. Dans le portefeuille de l'agriculture, des sous secteurs tels que la production animale bénéficient de crédits ridiculement bas, en comparaison avec leur poids économique ».

Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues,

Au regard de tous ces enjeux qui menacent les métiers et les conditions d'existence des paysans et l'agriculture familiale, nous avons décidé d'aborder et d'approfondir certains thèmes au cours de cette présente convention, afin de définir de nouvelles orientations d'action, renforcer nos stratégies d'alliance et de mobilisations dans les pays et au niveau sous-régional.

Tout d'abord nous visiterons les différentes expériences d'adaptation des OP de la région de Saint Louis, aussi bien au plan organisationnel et institutionnel, qu'au plan de la production et la conduite de la gestion des produits des exploitations.

Ensuite, il sera organisé différents panels qui permettront des échanges sur les politiques agricoles et commerciales, la problématique de sécurisation foncière des exploitations familiales et l'organisation des producteurs pour défendre l'avenir de leurs métiers.

Tous ces échanges, ajouté aux résultats des travaux du bilan de l'action de notre réseau depuis sa création, nous permettront de définir de nouvelles orientations à moyen terme pour l'action du ROPPA et d'un programme intermédiaire pour l'année 2006

Chers collègues

Plus que jamais, nous aurons besoin de toutes nos forces, d'une grande mobilisation et participation efficaces de nos plateformes nationales membres, d'une grande solidarité et d'une unité pour faire face aux défis ci-dessus évoqués et défendre l'agriculture paysanne, assurer une valorisation des produits issus des exploitations familiales, une gestion rationnelle des ressources naturelles.

A nos partenaires, organisations professionnelles agricoles, ONG, chercheurs, personnes ressources, je voudrai leur rendre un hommage appuyé pour leur engagement auprès du ROPPA et pour les soutiens indéfectibles qu'ils ne cessent de nous apporter. Je salue aussi, le partage de la vision que nous faisons de l'agriculture dans le monde, sa situation et les solutions à envisager pour sortir de la crise et de la fracture agricole. Avec vous, nous avons tissé un partenariat et des alliances fécondes qu'il convient de renforcer et amplifier. Le ROPPA vous renouvelle son engagement à poursuivre dans cette direction.

Pour nous le défi est clair : nous nous battons pour qu'il y ait toujours demain des paysans, et des paysans qui vivent dignement de leurs métiers !

Très bonne convention à tous.

Je vous remercie.